

LA JAILLE-YVON 2023

Bulletin Communal

n°69

L'éditorial du Maire	p.2
La Vie Communale	p.4
Le budget et les réalisations 2022	p.4
École de Roc en Val	p.6
Etat civil	p.7
La bibliothèque	p.7
Parc éolien du Haut Jaonnais	p.8
Le tam tam jaonnais	p.8
La Semaine Bleue	p.9
Les Escapades Culturelles	p.9
Les Professionnels	p.10
Location Espace Henry de Messey	p.11
Infos Pratiques	p.12
Restauration de mares	p.12
Des plantes invasives	p.13
Cartes d'identité/passeport	p.13
Numéros utiles	p.13
Subventions pour l'installation de panneaux solaires	p.14
Autorisations d'urbanisme en ligne	p.15
Action sociale	p.16
Permanences Innov'Num tout public	p.16
Les aides pour faciliter son quotidien	p.17
Les Associations	p.18
Journée conviviale Jaonnaise	p.18
Les Gardons de La Jaille	p.19
Comité des Fêtes	p.19
Amicale La Jaille-Yvon/ Montguillon	p.20
Projet artistique à La Jaille-Yvon	p.20
Peuple noir et blanc	p.21
Anjou Sport Nature	p.22
Le Monde des Ouistitis	p.23
Association des Parents d'Élèves	p.24
Société de l'Union	p.24
Au Fil de l'Eau	p.25
Les Amis du Patrimoine	p.25
Projet d'apprentissage et d'échange musical	p.26
Les mots croisés Jaonnais	p.27
Événements 2023	p.28

Mairie

Mardi	14h - 16h30	02 41 95 12 58
Jeudi	14h - 18h	mairie@lajailleyvon.fr
Vendredi	14h - 18h	

Jaonnaises, Jaonnais,

Après deux années passées sous les contraintes imposées par la crise du Covid, 2022 nous aura permis de retrouver un quotidien quasi normal. Elle aura permis à nos associations de nous offrir à nouveau des moments de convivialité si chers à notre village ! Je les en remercie.

Elle aura permis d'organiser la semaine bleue pour nos séniors, une première réussie !

Ce retour à la normale sur notre territoire ne peut nous cacher l'horreur de la guerre si proche de chez nous. Ayons donc une pensée pour ces personnes qui subissent ces atrocités et profitons de la chance que nous avons, même si les conditions ne sont pas roses tous les jours !

Cette guerre, comme vous le savez, vous impacte quotidiennement au point de vue économique, mais elle impacte aussi nos collectivités, notamment sur les coûts des marchés et sur les coûts des énergies, et nous oblige à la plus grande prudence quant à la tenue de nos budgets !

► CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ET RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Notre projet école bibliothèque a été directement touché par ces effets puisque les offres des artisans ont été largement supérieures aux estimations et nous ont obligés à renégocier les subventions. Un accord a été trouvé grâce à la compréhension de Madame la Sous-Préfète de Segré que je remercie.

Aujourd'hui nous en sommes à la phase travaux pour une livraison à la rentrée scolaire 2023-2024 si tout va bien.



Je remercie aussi le directeur de l'académie qui a bien voulu revenir sur sa décision de fermeture de classe, celle-ci ayant été prise à mon avis de façon prématurée avec des chiffres ne correspondant pas à la réalité de juin 2022.

Merci aussi à mon collègue Jean PAGIS de Chambellay !

► LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA FALAISERIE

Les travaux de voirie (phase définitive) du lotissement « Les Jardins de la Falaiserie » sont reportés à la fin du printemps 2023 afin de permettre la réalisation du gros œuvre des constructions, les parcelles étant toutes vendues.

Ces parcelles vendues, la Commune ne possède plus de foncier constructible et la prescription du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunale) par la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou en fin d'année 2022 permettra de réfléchir à un nouveau périmètre. Cela n'empêche pas les propriétaires privés de s'engager, le territoire a besoin de nouveaux logements. La rénovation du bâti ancien doit aussi être encouragée.

L'oratoire Saint Loup a fait peau neuve grâce à la contribution importante de l'association des Amis du Patrimoine.

La requalification de la rue Saint Loup est toujours d'actualité, mais le dossier n'est pour l'instant pas suffisamment abouti, que ce soit techniquement ou financièrement. De plus le SEA (Syndicat d'Eau de l'Anjou) a décidé de refaire le réseau au deuxième semestre 2023. Faisons donc les choses dans l'ordre !

Les trois éoliennes sont installées et mises en service depuis la fin 2022. Des mesures acoustiques auront lieu prochainement afin de respecter les normes imposées.

L'installation de la fibre nous oblige à un nouvel adressage. S'il n'y aura pas de modification dans le bourg et dans la Vallée, de nouveaux panneaux et numéros seront installés en campagne.

► AMÉNAGEMENT DU BORD DE L'EAU

En fin d'année 2022, nous avons obtenu de la Fédération Nationale de Pêche et du Comité National de Labellisation, la labellisation de notre bord de l'eau en « Parcours familial de pêche ». Ceci va nous permettre d'installer des jeux pour enfants et de créer de nouveaux postes de pêche.

Accompagnés du bureau d'étude AGPU, nous continuons notre réflexion sur le renforcement des équipements au bord de l'eau (guinguette, sentier d'interprétation, ponton et stationnement). Celui-ci nous a présenté une première esquisse et un premier chiffrage. Nous devons maintenant affiner et nous rapprocher des services de la DDT et du SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) afin de vérifier la compatibilité de ce projet. Ensuite viendra la recherche de partenaires financiers nécessaires à ces réalisations.

En mai 2022, la gestion de la base de loisirs et du camping a été de nouveau confié à Anjou Sport Nature, seule candidate à cette délégation de service public d'une durée de trente mois. Espérons que cette durée sera suffisante afin de trouver une solution de gestion qui convienne à tous !

► COMMERCE

Ce renforcement de l'attractivité du bord de l'eau avait aussi pour but de renforcer l'activité de notre commerce, mais comme vous, le savez celui-ci a de nouveau fermé. Cette fermeture, sans doute définitive, ne remet pas en cause ce projet, mais la gestion future en sera modifiée.

Le conseil municipal souhaite cesser le partenariat avec le Groupe SOS 1000 cafés.

Nous devons par contre réfléchir à une nouvelle forme d'espace de convivialité et de services dans le bourg si le besoin est avéré, ainsi qu'au devenir de ce bâtiment.

Je souhaite remercier l'ensemble du conseil municipal, le personnel communal, les bibliothécaires et tous les bénévoles pour leur investissement et il me reste à vous souhaiter une excellente année 2023 !



Le budget et les réalisations 2022

Comme vous avez pu le constater, les **travaux de la future école** ont commencé en juillet 2022. Elle est sortie de terre et devrait bientôt avoir un toit. Malgré un léger retard, la fin des travaux est toujours prévue pour l'été 2023. Le foyer, quant à lui, a vu sa transformation en **bibliothèque** commencer en début d'année 2023.

Si tout se passe bien les deux nouveaux bâtiments seront neufs et utilisables à la rentrée 2023.

L'essentiel des investissements votés par le conseil municipal le 29 mars 2022 concernait en effet la construction de l'école et la rénovation du bâtiment du Foyer en bibliothèque. Sur **830 044,86 €** de crédits votés, 595 000 € étaient consacrés à cette opération. Le coût total du projet est estimé à plus de 630 000 € TTC, 86 000 € pour la bibliothèque et 544 000 € pour l'école avec un taux de financement de 72 % (Etat 296 623€ - Région 50 000€ - Département 22 520,14€ - SIEM en cours d'attribution). Le recours à l'emprunt prévu au budget n'a pas encore été réalisé. Le montant du prêt sera affiné en fonction du coût réel de l'opération.

Pour info, les jeux qui étaient installés sur cet espace seront prochainement déplacés et posés à côté du citystade, de façon définitive.

Que se passe-t-il au bord de l'eau ?

Bon, pour l'instant pas grand-chose. Mais un projet est en train d'émerger et de prendre forme. Il s'agit de revoir et d'améliorer le bord de Mayenne.

Des études ont débuté en 2022 avec le cabinet AGPU avec pour objectif de :

- ◆ revoir le parking pour qu'il soit plus pratique tout en conservant une partie de la zone humide,
- ◆ créer un sentier d'interprétation qui relierait le bas avec le haut de la commune,
- ◆ installer un nouveau ponton pour accueillir plus de touristes fluviaux,
- ◆ construire une guinguette, pour passer d'agréables moments.

Tout ça n'est qu'au stade de l'étude pour l'instant, mais ça avance bien. Une réunion aura lieu en début d'année 2023 avec les partenaires institutionnels et du tourisme. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.



Oratoire Saint Loup

L'oratoire Saint Loup retrouve des couleurs, a pris un bain de jeunesse, grâce à une aide financière de l'association des Amis du Patrimoine. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise 3D49 pour un montant total de 7 024,80€.

La chapelle du cimetière avait déjà bénéficié de l'aide des Amis du Patrimoine en 2020/2021 pour permettre sa restauration. Ces travaux devraient se poursuivre en 2023.

► BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Remboursement d'emprunts	9 100 €
Frais d'études	45 312 €
Logiciels	905 €
Subventions et participations	2 471 €
Travaux bâtiments publics	59 700 €
Embarcadère à canoës	4 000 €
Voirie : signalétique, panneaux	5 040 €
Réseaux divers	2 961 €
Matériel informatique	1 500 €
Mobiliers-Equipements divers	10 000 €
Construction école-Rénovation bibliothèque	595 000 €
Opérations d'ordre (transfert)	37 300 €
Déficits antérieurs reportés	56 756 €
Total des dépenses	830 045 €

Berge

La berge de la Mayenne, face au bâtiment d'accueil d'Anjou Sport Nature était endommagée et avait besoin d'être renforcée. L'entreprise AGEV est intervenue au printemps pour la réalisation de l'embarcadère à canoës pour un coût de 3 176,69 €.

La commune a également participé financièrement à la création de la **cale de mise à l'eau** par le département en versant une subvention de 1 461,96 € soit 10% de l'investissement.

RECETTES	
Cession de terrains	22 000 €
Fonds de compensation de la TVA	2 697 €
Don Amis du Patrimoine pour chapelles	27 549 €
Subventions	329 093 €
Emprunt	90 000 €
Opérations d'ordre et de transfert	44 253 €
Virement de la section de fonctionnement	314 453 €
Total des recettes	830 045 €

En dépenses de fonctionnement, **les charges générales** de la commune se sont élevées à 77 543,49 € en 2022 (fournitures, fluides, entretiens courants des bâtiments, terrains, chemins).

Toilettes publiques

Suite à des dégradations volontaires, les toilettes publiques situées à côté du foyer ont été entièrement refaites pour un coût total de 3 388,57 € sans compter le temps passé par le personnel communal. L'assurance a couvert une bonne partie des frais. Elles sont maintenant complètement fonctionnelles, pour notre plus grand... soulagement !

Le plus gros chapitre des dépenses de fonctionnement concerne **l'attribution de compensation** versée à la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, 98 581 € en 2022 pour :

- ◆ Les **compétences communales transférées** : voirie, enfance-jeunesse, lecture publique, sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire, eaux pluviales, Plan Local d'Urbanisme intercommunal

- ◆ Les **frais de personnel communal** : 72 888 € en 2022.

- ◆ Les **services communs** : finances, commande publique, ressources humaines, systèmes informatiques, suivi de la dette

Les **subventions aux associations** ont été réparties de la façon suivante :

- Les subventions aux **associations communales** pour un montant de **1 200 €** : Amicale La Jaille-Yvon/Montguillon 150 €, les Amis du Patrimoine 150 €, Au Fil de l'Eau 150 €, Comité des Fêtes 150 €, Les Gardons de la Jaille 150 €, Société de l'Union 150€, Peuples Noir et Blanc 300 € (financement d'achat de matériel sonore).

- Les subventions aux **associations extérieures à la commune** pour un montant de 510 € : ADMR Le Lion d'Angers 200 €, ASURE 50 €, Amicale des sapeurs pompiers – St Martin du Bois 30 €, ENVOL Segré 50 €, Souvenir français Le Lion d'Angers 30 €, USJA Football Saint Martin du Bois-Aviré-Louvaines 150 €.

- Une subvention de 100 € au CCAS du Lion d'Angers pour la participation à la **Banque Alimentaire**.

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées essentiellement :

- des différentes dotations de l'Etat et reversement de TVA.
- des loyers et redevances d'occupation de domaine public, notamment pour la délégation de service public du camping et de la base de loisirs et le commerce.
- des impôts et diverses taxes : à noter que les taux communaux des taxes foncières sur le bâti (39,26 %) et sur le non bâti (35,91 %) n'ont pas subi de hausse en 2022.

Des terrains communaux, dans la continuité du lotissement, ont été vendus en 2022 sur le budget communal pour une recette de 25 512 €.

► BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges à caractère général	85 510 €
Personnel extérieur	800 €
Attribution de compensation	103 300 €
Autres charges de gestion courante	61 550 €
Charges financières	1 400 €
Charges exceptionnelles	1 300 €
Opérations d'ordre	6 953 €
Virement à la section d'investissement	314 453 €
Total des dépenses	575 266 €

RECETTES	
Produits des services du domaine	15 800 €
Impôts et taxes	150 330 €
Dotations et participations	73 232 €
Autres produits	18 560 €
Excédents antérieurs reportés	317 344 €
Total des recettes	575 266 €

Le budget annexe - Lotissement Les Jardins de La Falaiserie

Toutes les parcelles sont vendues, un certain nombre de maisons sont construites ou en cours de construction. Les travaux de voirie et espaces verts rue de la fleur de lys, démarreront à la fin du printemps 2023. Merci d'avance de nous excuser pour les désagréments occasionnés. Le bilan final de cette opération de lotissement pourra être établi fin 2023.

Site internet

Le site internet de la commune va faire peau neuve courant 2023. Nous travaillons actuellement avec le syndicat **e-Collectivités** pour revoir l'arborescence du site et se mettre en conformité. Vous pourrez ainsi y retrouver vos rubriques préférées, et des accès directs aux sites pour les démarches en ligne, le portail famille, les menus de la restauration scolaire...

Ecole de Roc en Val

Chambellay / La Jaille-Yvon CYCLES 2 ET 3 - LA JAILLE-YVON

Année scolaire 2022-2023

Sur le site de La Jaille-Yvon, nous sommes 37 élèves : 7 CE1, 16 CE2, 5 CM1 et 9 CM2.

Géraldine CRASNIER a la classe des CE et Sophie THOUZARD celle des CM et elle est la directrice, elle est donc remplacée certains vendredis après-midi par Isabelle VADIANI. Il y a aussi Virginie qui aide des enfants dans la classe des CE.

A la cantine, Béatrice et Mélisa nous servent les repas. Nous déjeunons dans la salle Henry de MESSEY. Mélisa nous surveille après le repas en attendant les maîtresses. Le soir elle s'occupe de l'entretien de l'école. Georges fait les travaux nécessaires dans l'école.

Les 6 et 7 octobre, nous avons participé à la **Semaine bleue**. La mairie a organisé des ateliers pour les aînés et nous avons préparé des cartes avec des petits mots à donner aux personnes qui participaient aux activités. Nous nous étions habillés en bleu pour soutenir l'évènement.

Nous récoltons et trions les piles et les batteries, les cartouches d'encre, le matériel scolaire en plastique, les bouchons (en plastique et en liège). Vous pouvez les déposer sous le préau de l'école en passant par le portail rouge.

Lors du jardinage d'automne, nous avons désherbé. Nous avons découvert des insectes que l'on ne connaissait pas. Un élève de CM2 a trouvé une mue, nous pensons que c'est celle d'une couleuvre.



Le mardi, nous allons à la **bibliothèque**. Jocelyne et Nicole nous accueillent. Nous pouvons emprunter des livres, parfois elles peuvent nous lire une histoire.

Un professeur de musique vient à l'école nous faire une séance d'une heure un mardi sur deux.

Nous avons reçu du nouveau matériel pour la récréation : des raquettes, un filet et des balles de ping-pong, des jeux de construction, de la pâte à modeler.

Au mois de septembre, nous sommes allés visiter un musée mobile (le MuMo) avec des œuvres qui appartiennent à notre région. Nous avons participé à un atelier pour réaliser des affiches pour informer la population à propos de ce musée.

Nous sommes allés aussi à l'école de musique pour découvrir les familles d'instruments.

Pendant dix jeudis après-midi, nous allons à la piscine de Segré.

Au marché de Noël de Chenillé-Changé, l'APE a vendu nos fabrications de décorations et des crêpes pour financer nos projets.

Vous avez certainement remarqué les travaux de construction de la nouvelle école à côté de la salle communale.

Un peu d'histoire...

L'école actuelle existe depuis 1881, cela fait donc 142 ans que l'école est en fonction. Le premier bulletin de la commune est apparu en 1954, il a donc 69 ans en 2023.



Les élèves de Roc en Val

Etat Civil

2022

NAISSANCES

Kyara PEIGNIN
23 janvier 2022

Raphaël TUSSEAU
17 février 2022

Nino LERAT BRETON
15 mars 2022

Mathilde DIEUTRE
19 avril 2022

Laure DEMOLINS
8 juin 2022

Mylan CIRON
13 juillet 2022

Tiago HERBETTE
2 octobre 2022

DÉCÈS

Monique LEBRETON
7 avril 2022

Daniel BENOIT
19 juin 2022

Henri VEAU
26 août 2022

La Bibliothèque

L'année 2022 se termine sans bruit, juste le bruit des pages d'un livre que l'on tourne.

Le mardi matin, des élèves des classes CE1, CE2, CM1, CM2, rythment la vie de la bibliothèque. C'est un moment d'échanges avec les enfants.

Le mercredi après-midi, avec le public, de tous âges, les conversations vont bon train sur les différentes lectures de chacun.

L'année 2023, sera, pour la bibliothèque, **un grand virage**, un nouvel avenir, un nouveau local, un nouvel agencement qui permettront à tous de venir lire, échanger, emprunter les livres.

Nous, les responsables de la bibliothèque jaonnaise, lançons un appel aux bénévoles. Ce don de temps consiste à accueillir les enfants le mardi, le public le mercredi, à participer à quelques animations, à l'entretien des livres de la bibliothèque, l'achat de nouveaux livres.

Jocelyne et Nicole, vous souhaitent une belle année 2023, remplie de rêves au fil des pages d'un bon livre.

« Rien n'est plus artistique que le reflet de l'imagination d'un enfant »

(Citation de Thibault Wehbe)

Permanences

- ▶ **le mardi : 9h à 10h30**
- ▶ **le mercredi : 16h30 à 18 h**

Contact :

Jocelyne PASQUIER 06 32 14 05 58
Nicole CHESNEAU 06 13 83 77 97



Animation le 10 mars

Le **réseau des Bibliothèques** de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou propose différentes animations sur le territoire, sur le thème « **Voyages dans le temps** » du **13 janvier au 6 avril 2023**, avec les bénévoles des bibliothèques.

Retenez la date du **vendredi 10 mars à 20h** à l'Espace Henry de MESSEY pour le spectacle « **Le Silence des Oiseaux** » proposé par la compagnie Ergatica.

A partir de 6 ans / gratuit / réservation obligatoire au 02 41 92 86 83

Programme des animations disponible en Mairie.

Parc Éolien du Haut Jaonnais

Rédacteur Pascal VANDERGUCHT

Les éoliennes ont pris leur envol.

Depuis le début de l'automne, les trois éoliennes fonctionnent et leur production électrique est intégrée au réseau d'électricité national. Une opération intéressante pour la commune mais aussi une contribution, à l'échelle du pays, à la diversification des sources d'énergie électrique tout en apportant une réponse aux limites posées par les autres modalités : l'épuisement des ressources fossiles, leur contribution au réchauffement climatique, la gestion des déchets radioactifs, le risque extrême en cas d'accident nucléaire et finalement la question du coût véritable du kilowatt nucléaire. Sans oublier la dépendance illustrée par le contexte géopolitique actuel.

Mais aucune solution n'est parfaite. Au-delà de la dépendance aux aléas climatiques, des nuisances sont à considérer, plus ou moins impactantes selon le degré de proximité des concernés. Tout un chacun a pu prendre connaissance des principales caractéristiques du projet lors de l'enquête publique préalable. Les exploitants du parc éolien ont prévu des périodes de non ou moindre fonctionnement face aux dangers pour la faune, au bruit (au-delà du vent naturel)... Il reste à faire un bilan aujourd'hui des nuisances vécues liées au fonctionnement (des dispositifs de mesure sont à nouveau activés) et à favoriser la communication entre riverains et exploitants.

Enfin, en terme de paysage, les avis comme les goûts divergent. Certains les trouvent aériennes, esthétiques, d'autres y voient une détérioration du paysage. Rappelons simplement qu'il n'existe pas de paysage intemporel. Celui d'aujourd'hui diffère de celui d'hier et d'avant-hier : les forêts ont existé, ont été surexploitées, sont revenues, les haies ont été démembrées et parfois reviennent... mais au-delà de leur durée d'exploitation, il n'y a rien d'irréversible.

La société TTR Energy, propriétaire du parc éolien, a missionné la Société VALEMO pour le suivi de l'exploitation du site. En Mairie, un cahier de doléances est mis à disposition des riverains.



Visite du parc éolien par les enfants de l'école

Photo : Jocelyne PASQUIER

Nouveau

Le tam-tam jaonnais

LE groupe WhatsApp pour les jaonnais

Pour donner / recevoir des nouvelles

Besoin d'un coup de main, de pouce, de pied ?

Besoin d'un outil, d'un conseil, d'une recette....

Trop de courgettes, de pommes ...
proposez-les !

Créer des liens, s'entraider

Covoiturer

Prendre l'apéro ?

Retrouvons nous
sur le tam-tam !

Pour s'inscrire :
envoyez vos nom et numéro
de portable au

07 84 08 24 77

Hélène

La Semaine Bleue

Rédactrice Marie-France MATAGNE

La commune de La Jaille-Yvon s'est inscrite en 2022 à cette manifestation nationale annuelle qui a toujours lieu la première semaine d'octobre et qui met à l'honneur les **seniors**. Il s'agit de la Semaine bleue, l'objectif étant de faire prendre conscience au grand public de la place et du rôle social que jouent les personnes retraitées dans notre société.

Pour l'occasion, le bourg a revêtu la couleur bleue de même que les écoliers de notre école primaire, lesquels ont confectionné de jolies « **cartes bleues** » porteuses d'un message pour les seniors.

Pour cette première initiative, nous avons retenu les journées du **6 et 7 octobre 2022** dans la Salle Henry de MESSEY.



Des structures telles que l'ADMR, le CLIC de l'Anjou bleu, France Service, Présence verte, ont présenté les services qu'elles peuvent apporter aux seniors, et cela dans une ambiance conviviale. Les participants ont également pu apprécier la présence



d'un audio-prothésiste Service chez Vous (optique et audition à domicile) et passer les tests de vision et d'audition. Sur un autre thème, ils ont pu suivre les conseils avisés d'une diététicienne qui a proposé la dégustation de desserts aux ingrédients choisis. Anjou Sport Nature a proposé une séance d'activité physique adaptée qui a été fort appréciée. Un « Café de l'info » avec une intervenante de la Gendarmerie nationale, au Café pluriel, sur le thème des démarchages abusifs, a connu un franc succès ! De même, la vidéo de nos aînés présentant avec enthousiasme leurs anciens métiers.

Un grand merci à tous ces intervenants et participants. Notez d'ores et déjà votre participation à la prochaine semaine bleue, première **semaine d'octobre 2023** !

Les Escapades culturelles

Le CIAS (Centre intercommunal d'actions sociales) redéploie les Escapades culturelles (sorties culturelles, touristiques ou de loisirs) à destination des seniors du territoire des Vallées du Haut Anjou.

Ces sorties gratuites ont pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de valoriser l'offre culturelle et touristique locale.

Voici les sorties proposées jusqu'en mai 2023 (une par mois) :

- 19 janvier : visite du Musée du Granit à 15h à Bécon-les-Granits
- 27 février : conférence vivante « La nature de nos peurs » à 15h à La Jaille-Yvon
- 26 mars : ciné-concert « Crin blanc » à Bécon-les-Granits à 15h
- 14 avril : Atelier « Le secret des végétaux » à Brain-sur-Longuenée à 15h
- 14 mai : La petite messe africaine à Châteauneuf/Sarthe à 17h

Inscriptions auprès de Laurie Lo Pinto au 07 57 47 70 77.

Des flyers sont à votre disposition en mairie.

Marie-France MATAGNE

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?

Plus d'informations en scannant ce QR Code



Les professionnels

ANJOU SPORT NATURE

ROUTE DE LA MAYENNE

02 41 95 14 32

contact@anjousportnature.com

www.anjousportnature.com

Activités proposées

VTT, tir à l'arc, escalade, accrobranche, canoë-kayak, raid orientation, randonnée pédestre, chasse au trésor, sarbacane, location et séjour péniche, grimpe d'arbres, paint-ball, stand up paddle, location de vélos...

VALÉRIE CINAUSERO-MAHIER

02 41 95 39 66 / 06 59 13 58 00

val.lg07@gmail.com

Conseillère Justfrance: produits de bien être et de confort à base de plantes et d'huiles essentielles

ENTRE AILES ET NATURE - VALÉRIE PICHAUD

2, RUE SAINT LOUP

07 86 57 39 53

valeriepichaud49@outlook.fr

Praticienne de Reiki

NICOLAS GALLOUEDEC

15 ROUTE DE LA MAYENNE

06 85 13 15 09

gallouedec.nicolas@neuf.fr

Plomberie sanitaire

Electricité - Salle de bain

« HISTOIRE DE... » MÉLANIE DUVAL

06 18 39 95 74

mduvalhistoirede@gmail.com

Accompagnement thérapeutique en psychogénéalogie

MAM LE MONDE DES OUISTITIS

Assistantes maternelles

1 RUE DES VENTONS :

Hélène HARAUD PICHERY

06 69 38 06 38

SOPHIE SORTAIS

06 70 22 32 06

CHRISTELLE MULLER

06 80 47 47 01

Infirmière tout type de soin

Cabinet : 14 rue de l'Eglise 53200 Ménil

NATURE ET SIMPLES

Noëlle PIQUET

LA MELTIÈRE

02 53 20 75 30

naturesimples@orange.fr

Productrice-cueilleuse : culture et cueillette de plantes médicinales dans les vallées de la Mayenne et de la Sarthe

Tisanes, sirops, huiles // Vente directe sur place et visite du jardin

Animations scolaires et pour les entreprises sur rendez-vous

AR2ID Etude Automatique Robotique

JÉRÔME OLIVIER

5 RUE DE LA CHARMILLE

07 83 56 87 85

jerome@ar2id.fr

Ingénieur chargé d'affaires Automatismes Robotiques

LA P'TITE JAONNAISE

06 49 03 90 30

[Insta:laptitejaonnaise](https://www.instagram.com/laptitejaonnaise)

Créations textiles - upcycling : La p'tite jaonnaise crée, transforme, retouche

QUALI T COM

1 RUE DE LA CHARMILLE

- Maintenance Informatique
NICOLAS MALLET : 06 07 40 78 89
nicolas@quali-t-com.fr
- Agence de Communication
CAMILLE LAJEANNE : 06 74 41 21 83
camille@quali-t-com.fr



HÉLÈNE VALLET-DELESTRE

2, RUE SAINT LOUP

02 41 18 52 74

Thérapie manuelle

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

- ▶ **LA CLOSERIE DE LA HÉRISSIÈRE**
3 chambres d'hôtes / 4 gîtes
09 61 46 90 91 / 06 85 81 58 07
lacloserie.herissiere@gmail.com / www.laherissiere.fr
- ▶ **CHÂTEAU DU PLESSIS - CHAMBRES D'HÔTES**
5 chambres d'hôtes
02 41 95 12 75 / 06 11 80 23 85
plessis.anjou@orange.fr / www.chateau-du-plessis.com
- ▶ **GÎTE DES PETITS ENFANTS**
Nicole et Jean-Jacques JUTEAU LE HAUT PLESSIS
06 76 65 46 89
jean-jacques.juteau@wanadoo.fr
- ▶ **GÎTE D'ÉTAPE MARA RIVIÈRE**
MAISON ÉCLUSIÈRE DU PETIT CHENILLÉ
3 chambres (capacité maximum de 10 personnes en dortoir)
ouvert d'avril à octobre
07 60 73 15 99 / contact@mara.homes / <https://mara.homes>

.....

*Et toujours présents le mercredi sur la place du commerce
de 17h30 à 19h*

Christine De Graeve (un mercredi sur 2)

Bruno VALLIN (toutes les semaines)



Camion épicerie vrac : épicerie sèche, sucrée et salée, aromates et condiments, produits d'hygiène et d'entretien, produits zéro déchet : tous les produits sont en vrac (pour réduire les emballages), bios et locaux (pour diminuer les transports) dans la mesure du possible.

Les clients apportent leurs contenants : sacs, bocaux, bouteilles, flacons d'hygiène ou d'entretien...

levracauvillage@hotmail.com / 06 32 10 40 49

- ◆ Présente au 1^{er} semestre 2023 : 18 janvier, 1^{er} février, 15 février, 1^{er} mars, 15 mars, 29 mars, 12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 7 juin, 21 juin.

Location de l'Espace Henry de Messey

Pour la réservation de l'Espace Henry de MESSEY, renseignez-vous des disponibilités en mairie. Un contrat de location comportant le règlement d'utilisation est signé. Une attestation d'assurance est demandée ainsi qu'une caution.

Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2023		Petite salle 40 pers.	Grande salle 100 pers.	Ensemble du bâtiment* 145 pers.
VIN D'HONNEUR	▶ commune	50,00 €	60,00 €	75,00 €
	▶ hors commune	65,00 €	75,00 €	90,00 €
JOURNEE	▶ commune	120,00 €	160,00 €	220,00 €
	▶ hors commune	150,00 €	200,00 €	300,00 €
WEEK-END	▶ commune	/	280,00 €	340,00 €
	▶ hors commune	/	350,00 €	400,00 €
Caution				300,00 €

*Non loué pendant les vacances scolaires (hors Noël), lorsque l'accueil de loisirs est organisé.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

ENVIRONNEMENT

Deux mares restaurées par la CCVHA sur la commune de La Jaille-Yvon



Préserver les ressources naturelles et les paysages des Vallées du Haut-Anjou, soutenir la biodiversité, contribuer au bon fonctionnement des milieux naturels sont quelques-uns des objectifs que s'est fixée la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA). Labellisée territoire engagé pour la nature, la collectivité est engagée dans une politique volontaire dans ce domaine depuis 2018.

La CCVHA vient d'achever les travaux de restauration de 26 mares bocagères dont **2 situées sur la commune de La Jaille-Yvon**. Des opérations de curage, reprofilage des berges, abattage, élagage et débroussaillage ont été menées au cours de l'automne afin de remettre en état ces mares et favoriser la reconquête de la biodiversité. Des suivis auront lieu pour évaluer les bénéfices des travaux sur ces écosystèmes. Ces opérations sont accompagnées sur le terrain par **l'association EDEN** qui intervient en qualité de partenaire technique, notamment pour le suivi de maîtrise d'œuvre et les suivis naturalistes. Les travaux sont réalisés par **l'entreprise Moreau**. Les deux mares en question se trouvent à proximité du chemin de la source, ce qui va assainir ce dernier, et le rendre plus praticable... pour la plus grande joie des promeneurs.

En 2018, la CCVHA a lancé un programme ambitieux de restauration de ces mares bocagères, souhaitant ainsi sauvegarder les milieux naturels ainsi que le patrimoine rural caractéristique des Vallées du Haut-Anjou. Les mares jouent un rôle fondamental pour la biodiversité et dans la capacité du territoire à s'adapter aux changements climatiques. Ces restaurations permettront, à terme, d'améliorer l'efficacité des mares bocagères pour la gestion de la ressource en eau, la qualité de l'eau, et la préservation de la biodiversité spécifique de ces milieux.

Depuis 2018, **60 mares bocagères** ont été restaurées sur le territoire de la CCVHA. Cette opération se poursuit en 2023 avec environ 25 mares supplémentaires. Ces travaux s'inscrivent dans le plan d'actions « Territoire Engagé pour la Nature » des Vallées du Haut-Anjou (2021-2023) reconnu par l'Office Français de la Biodiversité. Le coût des travaux pour les 26 mares restaurées en 2022 est de **36 750 € TTC**.

Le montant global des travaux prévus à ce programme est de 185 000 € TTC, financé à 30% par la Région Pays de la Loire, 30% par l'Europe, et 20% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le reste à charge pour la CCVHA est de 37 000€ TTC pour les 3 années du plan.

Ces travaux s'inscrivent par ailleurs pleinement dans la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) de la CCVHA. En effet, pour faire face aux enjeux environnementaux actuels et futurs, la collectivité est engagée depuis sa création dans la construction d'un territoire responsable avec une volonté forte de faire de la RSO la colonne vertébrale de son action publique. La CCVHA a d'ailleurs vu son label Lucie 26000 renouvelé en septembre dernier, confirmant son engagement constant afin de réduire son impact environnemental et saluant des progrès significatifs dans ce domaine.

Vous êtes propriétaire d'une mare bocagère à restaurer ?

Contactez l'Association EDEN

02.41.77.07.59 / a.rousseau@eden49.com



Mares La Jaille Yvon

Des plantes invasives

Rédacteur Pascal VANDERGUCHT

Deux problèmes sont posés par certaines plantes. Certaines sont invasives, d'autres nuisent à la santé, ce qui induit non seulement un mal être pour les individus, mais aussi un coût de centaines de millions d'euros pour la collectivité. L'agence Régionale de Santé des Pays de la Loire a confié à une association, **Polleniz**, la surveillance et l'action par rapport à certains de ces végétaux qui sont arrivés dans la région. Cette association a mené une campagne d'information sur deux plantes particulièrement.

L'ambroisie à feuille d'armoise est très allergisante (de juillet à octobre, une infime quantité dans l'air suffit à faire réagir les personnes qui y sont sensibles). Elle peut aussi nuire aux cultures de printemps par son côté invasif. Comment la reconnaître ? Elle a une feuille très découpée, une tige violette et velue, mais, à la différence de l'armoise annuelle, ses feuilles ne sentent rien quand on les froisse. Elle pousse en touffe mais peut atteindre 2 m de haut en fin de saison. Elle aime les terrains nus et le bord de routes. Elle se répand facilement et ce d'autant plus qu'elle flotte bien sur les cours d'eau. Il est facile de l'arracher avec sa racine mais ses graines peuvent rester... 10 ans dans le sol. Il faut donc rester longtemps vigilant quant à son retour.



Ambroisie

La Berce du Caucase est, quant à elle, non seulement invasive mais sa sève est phototoxique. Cela signifie que sa sève déposée sur la peau peut, au soleil, provoquer des brûlures graves et spectaculaires au bout de quelques heures. Une tâche résiduelle peut durer et réagir au bout de quelques années à nouveau au soleil, même sans nouvelle exposition à la plante. Ce végétal est aisément reconnaissable : feuilles géantes pouvant aller jusqu'à 3 m, tige tachetée, cannelée pouvant atteindre 10 cm de diamètre, avec une hauteur de 2 à 5 m. Elle aime les rives, les zones humides. Elle se reproduit par graines (20 000 par pied, vivant jusqu'à 7 ans). La fleur est une ombrelle inversée de petites fleurs. L'arrachage est possible (prudence) ainsi que la coupe.



Berce du Caucase (feuilles géantes).
Source : POLLENIZ

Outre l'information, Polleniz intervient aussi à l'aide d'un **réseau de référents** qui permet d'identifier les zones contaminées, de surveiller leur évolution et d'accompagner les actions de lutte pour la dispersion de ces végétaux. En cas de doute sur l'identification d'une de ces plantes, vous pouvez aller sur le site <https://polleniz.fr/> tout comme vous pouvez utiliser l'application gratuite pour smartphone "**signalement ambroisie**".

Enfin, deux plantes moins invasives mais néfastes pour l'homme sont également à signaler : **l'ailante** pour ses caractéristiques particulièrement irritantes, surtout cutanée et le **panais brûlant**, source de sérieuses brûlures de contact.

DEMANDE / RENOUELEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT



Les demandes de cartes d'identité et de passeport ne se font plus auprès de la mairie de La Jaille-Yvon, mais auprès des mairies du Lion

d'Angers, Segré-en-Anjou Bleu, Château-Gontier, Angers... en prenant rendez-vous au préalable.

Anticipez au maximum votre demande, les délais étant parfois longs pour obtenir un rendez-vous. Un nouveau moteur de recherche permet de trouver la mairie la plus proche de chez vous qui propose un rendez-vous le plus rapidement possible :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Pour simplifier la démarche, vous pouvez réaliser une pré-demande sur internet : passeport.ants.gouv.fr

NUMÉROS UTILES

- ✓ Samu : 15
- ✓ Police Secours : 17
- ✓ Pompiers : 18
- ✓ Urgences (numéro unique) : 112
- ✓ Médecin de garde : 116 117
- ✓ Pharmacie de garde : 32 37
- ✓ Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- ✓ 119 : Allô Enfance en danger (www.allo119.gouv.fr)
- ✓ 3919 : numéro dédié aux violences conjugales (géré par la Fédération nationale Solidarité femmes battues).
A savoir : Citad'elles à Nantes est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, d'informations aux femmes et à leurs enfants contact@nantescitadelles.fr
- ✓ Fil santé jeunes : 32 24
- ✓ Ecoute sexualité contraception : 0 800 803 803 (n° vert)
- ✓ Drogues info service : 0 800 231 313 (depuis un tél. fixe) ou 01 20 231 313 (depuis un portable)
- ✓ Ecoute alcool : 0 811 913 030 (prix appel local)
- ✓ SOS psychiatrie : 01 47 07 24 24

Subventions pour l'installation de panneaux solaires

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) est engagée dans un plan d'actions pour développer la filière énergétique solaire photovoltaïque et thermique sur son territoire et propose des aides financières à l'installation de panneaux solaires pour les particuliers, ainsi qu'un accompagnement technique, administratif et juridique pour le montage des projets d'installation de panneaux solaires.

1 - Quel est le montant de ces aides financières ?

Une subvention forfaitaire de 390 euros par logement est proposée aux habitants de la CCVHA pour l'installation de panneaux photovoltaïques. La subvention n'est pas indexée sur la puissance de l'installation.

2 – Qui peut bénéficier de ces aides financières ?

Tous les particuliers **propriétaires** d'une résidence principale sur le territoire de la CCVHA.

3 – Quelles sont les technologies qui peuvent bénéficier de ces aides financières ?

Tous les systèmes solaires (photovoltaïques ou thermiques) qui contribuent à la production d'énergie renouvelable locale et à l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.

4 – Comment bénéficier de ces aides financières ?

Demander le formulaire de demande d'aides financières et ses annexes obligatoires par courriel (environnement@valleesduhautanjou.fr). Le formulaire rempli pourra être retourné à la même adresse mail ou par courrier à :

Service Environnement
Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
Place Charles De Gaulle
49220 Le Lion d'Angers

5 – Quelles sont les conditions de cumul du tarif d'achat de l'électricité et de ces aides financières ?

Les systèmes solaires devront faire apparaître sur la facture acquittée à minima une des dépenses suivantes :

- Etudes préalables à l'installation solaire,
- Préparation de la structure pour l'installation solaire,
- Rénovation de la toiture ou rénovation énergétique du bâtiment,
- Construction d'un bâtiment neuf ou rénovation d'un bâtiment existant,
- Modification des réseaux électriques du bâtiment,
- Equipement d'instruments de régulation et de stockage de l'installation solaire en auto-consommation,
- Raccordement spécifique de l'installation solaire.

6 – Comment est effectué le versement de ces aides financières ?

La CCVHA verse l'aide financière dans un délai réglementaire de 30 jours ouvrés à réception de toutes les pièces à fournir obligatoirement. La CCVHA se réserve le droit de contrôler la bonne exécution de l'installation.

Autorisations d'urbanisme en ligne

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.



Votre projet doit respecter les règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme), même s'il n'est pas soumis à déclaration préalable. Avant de commencer vos travaux, vous devez consulter en mairie le PLU.

Une **Déclaration Préalable** (DP) est exigée pour la réalisation de travaux et d'aménagement de faible importance :

- modifier l'aspect extérieur : création, modification d'ouvertures, modification de toiture, de façade...
- créer entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
- faire une extension jusqu'à 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine) de surface de plancher ou d'emprise au sol

Un **Permis de Construire** (PC) est exigé au-delà. Attention, si la construction ou l'agrandissement porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, il faut recourir à un architecte.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez faire vos démarches d'urbanisme en ligne

Pour déposer mon dossier en ligne

ETAPE 1

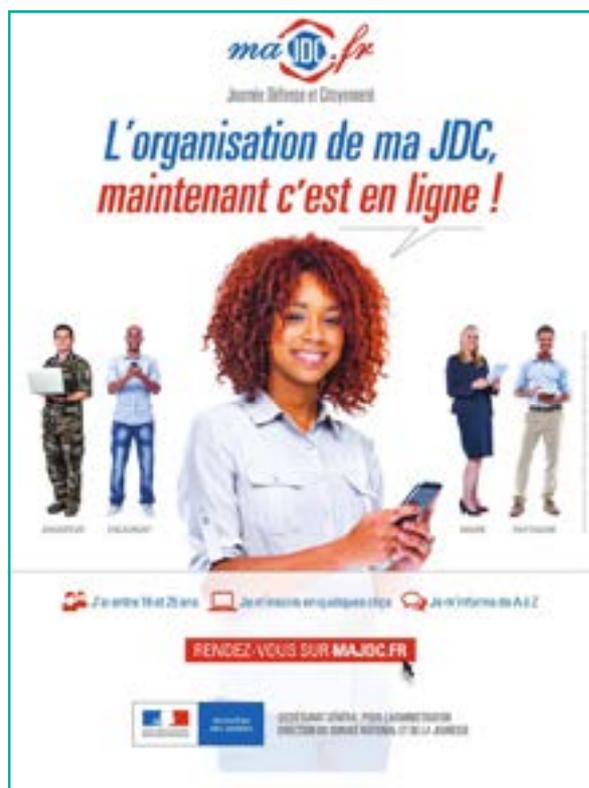
- Je me rends sur le site internet <https://sve.sirap.fr>
- Je sélectionne la commune : Jaille-Yvon (49220)
- Je crée un compte (choisir particulier ou professionnel)

ETAPE 2

- Je clique sur « Nouvelle demande »
- Je prends connaissance des informations essentielles de la commune
- Je complète mes informations personnelles
- Je renseigne le type de projet
- Je saisis les éléments demandés et je dépose mes pièces jointes

ETAPE 3

- Je peux retrouver ma demande à terminer ou déjà terminée dans l'onglet « Mes demandes »
- Je peux visualiser l'avancement
- Je peux transmettre les pièces complémentaires demandées par le service instructeur



Action Sociale

Rédactrice Marie-France MATAGNE

Le repas des aînés le **samedi 3 décembre** dernier au Café pluriel fut un moment agréable d'échanges et de convivialité entre jaonnais. L'occasion de se retrouver autour d'un bon repas dans une ambiance festive. Un grand merci à tous les participants !



Permanences Innov'Num tout public

De **novembre 2022** à **juin 2023**, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales des Vallées du Haut-Anjou propose des permanences Innov'Num Tout public.

Des créneaux de 2h d'aide et de familiarisation à l'usage des tablettes, smartphones ou ordinateurs portables sont destinés à tout public. Ces permanences sont gratuites et animées par Bastien SUIRE, le conseiller numérique du syndicat Anjou numérique, **chaque jeudi de 14h à 16h** à **France Services Le Lion d'Angers** (Pôle Santé Social - 1 avenue Philléas Fogg).

La prise de rendez-vous se fait auprès de Laurie LO PINTO, Animatrice sociale CIAS, au 07 57 47 70 77 (4 personnes maxi par permanence) / l.lopinto@valleesduhautanjou.fr

Le CIAS se mobilise auprès des personnes ayant des difficultés de déplacement, et du matériel peut aussi être mis à disposition pour ceux ne possédant pas le nécessaire.

N'hésitez pas à profiter de cette opportunité à vous former au numérique !

Une permanence peut être organisée à La Jaille-Yvon s'il y a plusieurs demandes. N'hésitez pas à contacter la Mairie.



Séniors, roulez en toute sécurité !

3 ateliers de prévention routière

- le code de la route et ses évolutions
- la santé et la conduite
- les déplacements doux et de proximité

GRATUIT

Les **Jeudis 19, 26 janvier et 2 février 2023**
9h à 12h, à Récréa Jeunes
2 rue du Courgeon
Le Lion d'Angers

Inscription souhaitée sur les trois ateliers
Contact :
Vincent BOISE
07 57 47 70 77
v.boise@valleesduhautanjou.fr

CIAS Vallées du Haut-Anjou | Val d'Erde Auxence | U | Association Prévention Routière

Les aides pour faciliter son quotidien

Rédactrice Marie-France MATAGNE

Les circonstances de la vie nous obligent parfois à une hospitalisation. Il est donc important d'anticiper son retour à la maison.

Depuis la circulaire du 3 octobre 2008 (DHOS/01 n°2008-305), les « maisons de repos et de convalescence » n'existent plus. Les SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) leur ont succédé. L'orientation vers ces établissements n'est plus systématique. Elle doit répondre à des objectifs thérapeutiques déterminés et apporter une plus-value réelle à la personne. Seul le praticien évaluera cette nécessité et en fera la prescription.

Où s'adresser ? Au service social CARSAT (3646), au service social MSA (02 41 31 75 75), au service social de sa caisse de sécurité sociale, au CLIC de son secteur pour les seniors, (Segré pour les habitants de La Jaille Yvon : 02 41 61 29 91). Vous y recevrez toutes les informations et conseils utiles.

Intitulé de l'aide	Qui contacter ?	Quelle aide financière ?
AIDE MENAGÈRE Entretien du linge, du logement. Accompagnement pour les courses ou aide à la préparation des repas.	Sa mutuelle, la Sécurité sociale (CPAM-MSA) Association d'aides à domicile CLIC de Segré pour les + de 60 ans	Mutuelle : en fonction de son contrat Sécurité sociale (- de 60 ans) : en fonction des ressources Caisse de retraite (+ de 60 ans) : prise en charge possible pendant 3 mois en fonction des revenus Caisse de retraite complémentaire majoritaire : contacter l'action sociale de la caisse
TISF (Technicien en Intervention sociale et familiale) Entretien du logement, du linge, courses, garde d'enfants (bain, trajets scolaires).	Associations d'aide à domicile conventionnées (ADMR, Aide familiale populaire ou A domicile 49) Contacter votre CAF ou MSA.	CAF – MSA si enfant de moins de 16 ans Participation financière en fonction du QF du foyer.
Infirmières libérales ou centre de soins pour le suivi du traitement (pansements, injections et soins d'hygiène).	Cabinet d'infirmières libérales ou centre de soins pour prise de rdv. Chirurgien ou médecin traitant.	Sécurité sociale sur prescription médicale.
SSIAD (Service de Soins infirmiers à Domicile) de son secteur pour les soins d'hygiène.	SSIAD du Lion d'Angers Médecin traitant	Sécurité sociale sur prescription médicale
AUXILIAIRE DE VIE Aide à la préparation des repas, accompagnement pour les courses, sorties, soins d'hygiène.	Associations d'aides à domicile CLIC Service social hospitalier et de sécurité sociale	Prise en charge uniquement pour la région Centre-Ouest Sécurité sociale - de 60 ans en fonction des ressources Caisse de retraite principale + de 60 ans : prise en charge forfaitaire possible pendant 3 mois.
PORTAGE DE REPAS	Mairie – CLIC de Segré, Entreprises privées ou traiteur de proximité Service social hospitalier	Caisse de retraite en fonction des ressources du foyer ; Caisse de retraite complémentaire majoritaire.
TÉLÉALARME	Entreprise de téléassistance CLIC de Segré Service social hospitalier	Caisse de retraite en fonction des ressources du foyer
MATÉRIEL MÉDICAL (lit médicalisé, fauteuil roulant, déambulateur...)	Médecin traitant Praticien	Sécurité sociale sur prescription médicale.

Les Associations et leurs Présidents

AMICALE La Jaille-Yvon / Montguillon
M. Michel BERTIN

AMIS DU PATRIMOINE
de La Jaille-Yvon
M. Laurent RENOUL

AU FIL DE L'EAU
M. Joël PASQUIER

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES
Mme Agnès BOIVIN

ANJOU SPORT NATURE
M. François LANDERIE
Mme Lucie MENARD

COMITÉ DES FÊTES
M. Pierre PICHERY

GARDONS DE LA JAILLE
Mme Christelle BERTRAN

LE MONDE DES OUISTITIS
Mme Sophie SORTAIS

PEUPLE NOIR ET BLANC
M. Vincent REBILLARD

LES SABOTS DU PETIT COUDREAU
Mme Karine LAVENIER

SOCIÉTÉ DE L'UNION
M. Patrick LAVIGNE

Journée conviviale Jaonnaise

La journée conviviale Jaonnaise a pu de nouveau se dérouler sous le soleil le 28 août 2022.

Cette fête est organisée tous les ans par la plupart des associations de La Jaille-Yvon et la Mairie, exclusivement pour ses habitants.



Le principe est le suivant :

L'apéritif est offert par la Mairie.

Les associations se chargent du vin et de la viande.

Les habitants préparent une entrée et un dessert. Ils apportent aussi du fromage, du pain, leurs couverts et leurs assiettes. Tout est mis en commun pour le plaisir de toutes et de tous.

Cette année, les associations avaient préparé un barbecue. L'après-midi a été consacré aux boules et aux jeux de société.



Après deux ans d'absence en raison du covid, plus de soixante Jaonnaises et Jaonnais se sont retrouvés autour de la table.

Nous attendons encore plus de monde pour la prochaine journée conviviale cet été 2023.

Vincent REBILLARD

Les Gardons de La Jaille

Après deux ans de vie compliqués par la pandémie, 2022 a été marquée par une liberté retrouvée pour les pêcheurs et pour notre association. La vie sur les bords de la rivière reprenant ses droits, nous avons pu mesurer sur une longue période l'utilisation de la nouvelle cale de mise à l'eau. Les retours des utilisateurs sont globalement positifs.

Autre projet lancé l'an passé : « **Le parcours famille** ». Grâce aux concours de la municipalité, de la fédération de pêche, et de notre association, un aménagement des bords de rivière et de postes de pêche verra le jour cette année (Aire de jeux pour enfants, aménagements pour une accessibilité de la pratique de pêche, notamment). Le financement de cette opération est prêt, **la réalisation débutera en 2023**. Les Gardons de La Jaille remercient tous les acteurs qui ont permis la réalisation du dossier.

Comme les autres années, nous nous sommes attachés, avant l'ouverture, à débroussailler un certain nombre d'accès au bord de rivière. Cette opération est réalisée par un agriculteur de La Jaille dans le respect de la flore exigé par l'Agence de l'Eau. Cette opération sera reconduite en 2023 pour le plus grand bénéfice de tous les utilisateurs du chemin de halage.

Avec un alevinage au mois de novembre (perches et brochets), nous souhaitons de bonnes prises aux pêcheurs (le sandre était particulièrement présent cette année), et une bonne année à tous les Jaonnais !

A noter : Assemblée générale le **dimanche 29 janvier 2023 à 11h** à l'Espace Henry de MESSEY.

Comité des Fêtes

En 2022

Le **dimanche 11 septembre**, c'est sous un soleil radieux que s'est déroulée notre 1^{ère} édition de la Journée Vintage. Vous pouviez déambuler dans les rues de La Jaille et chiner de bonnes affaires au vide-grenier ou bien admirer de belles mécaniques. Pendant ce temps Christian OUVRARD, le musicien, animait la rue. Vous avez pu également applaudir nos marionnettistes dans la cour de l'école ou bien participer à la randonnée. Après 2 années sans animations dues au Covid, nous étions heureux de nous retrouver afin d'organiser cette journée. Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés.



Le **samedi 10 décembre**, le village s'est habillé de son habit de lumières. Les petits jaonnais ont été conviés à la décoration du sapin, à des tours de calèche avec le Père Noël et un goûter. Chaque année, un concours de dessin est organisé.

Le Bureau

- Président : Pierre PICHERY
- Trésorier : Jean Benoit BOIVIN
- Vice trésorier : Valentin LEBEAU
- Secrétaire : Sophie SORTAIS
- Vice-secrétaire : Sandrine CHEVROLIER

Dates à retenir

- Assemblée générale : 22 janvier 2023
- Journée conviviale (avec les associations) : date à fixer
- Journée Vintage : dimanche 17 septembre 2023
- Décoration du village : décembre 2023

Si vous souhaitez vous investir dans notre association, vous pouvez assister à notre assemblée générale le dimanche 22 janvier 2023 à 11h00.

Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 !

Locations

- Vaisselle : 1,00 € le couvert complet
- Table (14 places) et 2 bancs : 5 €
Jocelyne PASQUIER
06 32 14 05 58 / 02 41 95 13 55
- Chapiteau
200 € associations et habitants
450 € hors commune
Sophie SORTAIS 06 70 22 32 06

L'amicale de La Jaille Yvon et Montguillon

L'année 2022 a vu la reprise de toutes nos activités sauf les rendez-vous du jeudi après-midi pour des jeux de cartes ou société (trop peu de participants malgré les 75 adhérents que compte notre association).

Le lundi matin, au choix une grande marche de 10 km dans les villages des environs, ou une petite marche de 6 km sur Montguillon.

Le vendredi matin une petite marche sur les sentiers de La Jaille de 7 km environ.

Le mercredi matin aquagym à Segré de 10h30 à 11h15.

Nous avons fait des après-midi cartes avec Aviré, La Ferrière, L'Hôtellerie et Saint Sauveur un mois sur deux, dans chaque village, et nous étions une quarantaine de personnes à chaque fois,



Activités en 2022

- ♦ **Mars** : assemblée générale suivie du repas de l'amicale au restaurant
- ♦ **Juin** : fête de l'amitié à la Pommeraye avec Génération Mouvement
- ♦ **Juillet** : le repas champêtre de l'amicale
- ♦ **Septembre** : voyage dans l'Orne à La Michaudière
- ♦ **Novembre** : Loto de l'Amicale à La Jaille-Yvon
- ♦ plus des petits restos ou sorties par petits groupes après les activités

Dates à retenir pour 2023

- 🎗 **Assemblée Générale** le samedi 11 Février à 10h30 à la salle Henry de MESSEY à La Jaille Yvon suivie du repas de l'Amicale.
 - 🎗 **Repas champêtre** : le dimanche 30 Juillet au terrain des sports de La Jaille-Yvon
 - 🎗 **Loto** : le dimanche 19 Novembre à la salle de La Jaille-Yvon
- Et nous cherchons des idées de sorties

Si vous désirez nous rejoindre ou nous proposer des idées pour de nouvelles activités

Contacts

- ▶ **Pour La Jaille** : M. Michel BERTIN au 02 41 95 14 38 - mbertin6@wanadoo.fr
Mme Nicole CHESNEAU au 06 13 83 77 97 - amicalejym@gmail.com
- ▶ **Pour Montguillon** : M. Charles Henry OUDARDT 06 32 88 20 24 - cho49@orange.fr
Mme Josiane CHAUVIN 06 15 33 63 87 - chauvinj49@outlook.com

Projet artistique à la Jaille-Yvon

Bernard AUGUIÉ, Vincent REBILLARD, et l'association Au Fil de l'Eau ont le projet de monter en 2023 un atelier artistique.

L'idée est de proposer des activités créatives autour du dessin, de la peinture, de la sculpture, et de diverses formes que prend la créativité artistique aujourd'hui.

Une **réunion sera prévue en janvier/février 2023** pour discuter des différents aspects de ce projet.

Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie si cet atelier vous intéresse.



Peuple noir et blanc

Siège : 9 rue de la fleur de lys. La Jaille-Yvon
Président: Vincent REBILLARD

Objectifs de l'association

- ◊ Apporter une meilleure vision du monde, qu'il soit proche ou éloigné.
- ◊ Recueillir les témoignages de nos aînés.
- ◊ Organiser des expositions, des projections, des voyages solidaires.



Reportages sur la vie de la commune

Peuple noir et blanc a promené son caméscope sur plusieurs manifestations organisées par les nombreuses associations de la commune.

Le dynamisme et l'engagement des bénévoles nous a fait vivre des moments forts, festifs et culturels, que nous avons eu plaisir à filmer et à monter.

L'ensemble de ces reportages vous est destiné afin de revivre ces moments conviviaux et de les garder en mémoire.



Mémoire des aînés

L'année 2022 aura permis à l'association de commencer à recueillir plusieurs témoignages de nos aînés, habitants de la Jaille-Yvon et des alentours.

C'est un travail de mémoire important pour les anciens qui témoignent de leur vie, ancrée dans l'histoire du pays, à dimension nationale ou locale, et riche d'ingéniosité qui nous étonne et fascine parfois.

Cela nous permet aussi de découvrir bien des facettes de nos proches, ce qui n'est pas sans nous émerveiller et nous faire réfléchir.



Mémoire des Peuples

Nous avons été sollicités cette année par l'AFMD 49, les **Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Maine-et-Loire**, pour visiter en Allemagne plusieurs camps de concentration.

Un nouvel engagement dans notre travail de mémoire, qui se tourne aussi vers le côté sombre de l'humanité. Nous organiserons une journée spéciale sur ce sujet en 2023.

Les montages vidéos se succèdent.

Peuple noir et blanc organise les **18 et 19 mars de 16h à 20h30** un week-end de projections : "**Les vidéos de la Jaille**". Entrée libre.

Au programme

Événements à La Jaille-Yvon : Repas champêtre, Journée conviviale, Journée Vintage, Semaine bleue 6-7 octobre 2022, Repas des aînés 3 décembre 2022...

Portraits vidéos :

La Jaille-Yvon : Henri GOUJON *Lien pour fagot* / Roger et Violine / Michel LEBRETON *Apiculteur* / Jocelyne et Joël PASQUIER *Les rillettes de coq*.

Extérieur : Ernest et Marie-Thérèse PORCHER *Les piquets de tomates, les paniers en osier, chansons d'époque* / Hélène CABRILLAC, *fille de résistant et de déporté* / Roger POITEVIN, *fil de résistant et de déporté* / Hervé RIAL *Au delà de son handicap* (aveugle et professeur de droit à la fac d'Angers) / Abdoul Karim, *un artiste au Burkina Faso*.

Au plaisir de vous donner rendez-vous bientôt pour partager ensemble ces miroirs de notre commune, et visiter l'histoire humaine !

Vincent REBILLARD

Anjou Sport Nature

Découvrez les coulisses de la saison 2022 à Anjou Sport Nature

Moi, c'est Margaux, je suis en apprentissage au service communication de l'association ANJOU SPORT NATURE. Je voulais vraiment réaliser cette alternance ici et je ne suis pas déçue. **Quelle activité !** Ça bouge tout le temps.

Je tiens un petit journal de bord de notre saison 2022 que je souhaite partager avec vous. Près de 25 000 personnes et sûrement vous, sont venus sur la base de loisirs de La Jaille-Yvon en 2022.

Avril 2022 – La saison est lancée

Ça y'est toute l'équipe est prête pour vous accueillir : le terrain de paintball s'est refait une beauté, des trottinettes électriques ont fait leur apparition pour des balades douces et le stock de glaces attend les plus gourmands d'entre vous !

Nos activités phares régalaient déjà les familles, pédalo, accrobranche et chasse au trésor. Les groupes d'amis, eux, se dirigent davantage vers le paintball, le kayak et le fun archery. Sur le terrain de camping, l'écovillage et les bungalows sont également opérationnels afin d'accueillir les premiers groupes ainsi que les vacanciers. Les cyclistes de la Vélofrancette profitent d'une escale dans la cabane étape (avant de se remettre en selle).



Le 10 avril, c'est le grand jour pour la 17^{ème} édition du **Raid du Haut Anjou** ! Il est 9h, les 50 équipes sont sur le départ pour le parcours aventure. Ils sont suivis par 52 équipes du parcours open, conçu pour les familles.

Lors de cette journée nous avons organisé une belle porte ouverte l'après-midi. Le soleil aidant, ça a été une belle réussite.

Juillet 2022 – L'été est commencé et la météo est au rendez-vous

Les mois de mai et juin ont été très intenses avec une belle fréquentation des écoles de la région, près de 5 000 élèves ont profité de nos activités. Maintenant place à l'été !



Les jeunes du centre de loisirs profitent de leur été lors des journées ou séjours organisés et donnent vie au village, avec Méline et son équipe d'animateurs ! Ouvert toute l'année, le centre de loisirs propose 11 camps tout l'été, dont un séjour à Quiberon qui séduit et réunit petits et grands. Ils profitent également tous les jours des grandes animations, activités de pleine nature et sorties comme à Papéa. Cet été ce sont 668 jeunes de la CCVHA et des alentours qui ont mis les pieds à La Jaille-Yvon.

L'été c'est aussi la grande période des séjours d'été. Après 2 années de Covid, nous avons retrouvé un rythme « normal » et même supérieur à 2019... Les groupes viennent de toute la région (Anjou, Mayenne, Vendée, Loire Atlantique, Deux Sèvres, Orne,

Sarthe...) ! Je ne m'attendais pas à cela, c'est très riche et très valorisant pour mon apprentissage.

Septembre 2022 – C'est la rentrée, les groupes scolaires sont de retour

Les éducateurs font passer le permis vélo (SRAV) dans les écoles de la région ! Tandis que les groupes d'amis, collègues, clubs de sports et les familles profitent de l'été indien jusqu'à la dernière minute.

Les séminaires continuent, on compte 66 séminaires réalisés dans l'année. Notre base mobile, elle, a eu l'occasion de se déplacer jusqu'à Rezé pour une tyrolienne géante.

Nos **sessions multisports** pour les Kids, Adultes et Seniors reprennent, une nouvelle session est ouverte pour le sport santé de La Jaille-Yvon. Elle est encadrée par Aline « *Volontaires et soucieux de leur progrès, nous orientons les séances vers des activités physiques adaptées et des gestes du quotidien, facilement réalisables de chez soi* ». On compte un petit groupe d'inscrits dont 3 personnes membres du conseil d'administration Sophie, Jocelyne et Christèle. Toute nouvelle personne est la bienvenue.

Octobre 2022 – Fermeture de nos bases de loisirs et préparation de notre mythique course à obstacles

La saison se clôture et la base de loisirs s'arrête jusqu'à l'année prochaine. En attendant, toute l'équipe est mobilisée pour la préparation de L'Arrachée qui se déroule le dimanche 30 octobre 2022 ! Une course qui a rassemblé 1 560 participants au Lion d'Angers pour sa 7^{ème} édition. Une journée animée, comme on les aime, et un joli village d'animation regroupant 20 acteurs locaux.

Anjou Sport Nature c'est une belle équipe : 11 membres du conseil d'administration, 22 salariés permanents, 8 apprentis et 36 salariés saisonniers indispensables pour un bon fonctionnement.

On a hâte de vous retrouver dès le 1^{er} avril 2023 pour de nouveaux souvenirs avec Anjou Sport Nature ! Continuez à suivre nos actualités sur notre site internet ou sur les réseaux sociaux !

L'ensemble du Conseil d'Administration et des salariés d'Anjou Sport Nature vous partagent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le Monde des Ouistitis

Voilà maintenant 4 ans que la MAM « Le Monde des Ouistitis » est ouverte au 1 rue des Ventons. Elle est gérée par l'Association « Le Monde des Ouistitis ». La maison est un lieu d'accueil spécialement conçu pour les enfants. Elle est sécurisée, le mobilier est adapté aux enfants. Cet été nous avons réalisé une terrasse pour que les enfants puissent faire du trotteur plus facilement.

Actions réalisées

Suite au changement d'équipe, aucune action n'a été réalisée en 2022 .

Notre activité

Nous accueillons actuellement essentiellement des enfants de La Jaille-Yvon. Le Relais assistante maternelle du Lion d'Angers se déplace 4 fois par an à l'espace Henry de MESSEY pour nous proposer des activités différentes de celles de la MAM. On peut y rencontrer d'autres professionnelles pour échanger sur notre activité. Les parents avec des enfants de moins de 3 ans peuvent y assister sur inscription auprès du RAM.

Nous faisons des sorties au Marché du Lion d'Angers. Les enfants aiment beaucoup aller courir au City stade de La Jaille Yvon. Nous réalisons des activités manuelles sur les thèmes de l'année : Pâques, fêtes des mères, fêtes des pères, Halloween, Noël... La Mam est complète jusqu'en septembre 2023.



En 2022

L'équipe de la MAM a changé: Mme PICHERY a remplacé Mme DELPHIN. Elle est agréée pour 4 enfants.

Pour connaître nos futurs disponibilités, vous pouvez nous contacter à lemondedesouistitis@gmail.com

- Sophie : 06 70 22 32 06 (présidente/secrétaire)
- Hélène : 06 69 38 06 38 (trésorière)



Et nous suivre sur notre page

Le Monde des Ouistitis

La MAM « Le Monde des Ouistitis » vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Animation

Prochaine **Matinée Rencontre** proposée par
Familles rurales—Relais Petite Enfance

Le mardi 7 février de 10h à 11h à l'Espace Henry de Messey



Association des Parents d'Élèves de Roc en Val

Ecole de Chambellay et de La Jaille-Yvon

L'Association des Parents d'Élèves de Roc en Val organise tout au long de l'année des événements ou des actions dans le but de soutenir financièrement les projets de sorties scolaires ou l'achat de petits matériels destinés aux enfants des écoles de Chambellay et La Jaille-Yvon.

Les membres actifs du bureau et les parents d'élèves se mobilisent régulièrement pour organiser des ventes. Ont déjà été proposées cet automne la vente de compotes et la vente de sapins pour Noël.

L'APE renouvellera, au cours de l'année, la vente des gâteaux BIJOU, des saucissons et produits locaux.

L'organisation d'événements sera également au programme : l'APE a participé fin novembre au marché de Noël organisé par le Domaine des Rues et la **fête de l'école** est prévue le **1^{er} juillet 2023** à La Jaille-Yvon. D'autres idées sont en cours de réflexion !

L'APE souhaite remercier les parents et familles des élèves, les habitants des communes de La Jaille-Yvon et Chambellay qui participent à nos actions grâce à leurs commandes mais également les enseignantes pour l'organisation des sorties et projets pédagogiques qui contribuent à l'épanouissement des enfants.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook (APE ROC EN VAL) ! Nous communiquons vers les familles et habitants de nos 2 communes sur nos projets, événements et ventes. Vous pouvez également nous contacter par mail : apec.rocenval@gmail.com



Le bureau 2022-2023

- Présidente : Agnès BOIVIN
- Vice-Présidente : Géraldine GOHIER
- Trésorière : Audrey FERTON
- Trésorier adjoint : Philippe MENARD
- Secrétaire : Mélanie DUVAL
- Secrétaire adjointe : Eloïse SABIN

Société de l'Union



Après deux années de pandémie, la société de l'union a pu retrouver une activité satisfaisante en 2022 avec un retour beaucoup plus conforme du jeu et notamment un concours réussi en mai-juin. 32 équipes de trois départements, une météo clémente, et une équipe de La Jaille-Yvon remportant de haute lutte le trophée, le tout dans l'ambiance conviviale qui caractérise la Société de l'Union !

Bravo à Odile et Roger ainsi qu'à tous les participants dont beaucoup ont animé nos participations aux concours des sociétés amies (Bouère, Sablé, Les Jubeaux, Morannes etc...), et la forte délégation Jaonnaise (10 joueurs

déterminés) dans notre rencontre annuelle avec la société des amis réunis de Bouère !

L'entretien du terrain reste une lourde charge, et des ennuis familiaux et de santé n'ont pas permis une activité satisfaisante de l'organisation de la vie de l'association. Il nous faudra, en 2023, repenser notre fonctionnement, et accueillir de nouveaux responsables au sein du bureau !

La Société de l'Union souhaite aux Jaonnais une bonne et heureuse année, et donne rendez-vous à tous à **l'assemblée générale du 5 mars 2023** où seront évoqués les projets et calendrier de la nouvelle année.

Au Fil de l'eau

Après 3 années de silence, de repos forcé, les acteurs de l'association « Au Fil de l'Eau » ont repris, tous les lundis soirs, le chemin des répétitions, et ce avec plaisir.

Le groupe a perdu quelques artistes, mais 5 amoureux de la scène font partie désormais de la troupe 2022/2023.

Les chants, les sketches sont au programme pour la prochaine édition des soirées « cabaret » qui se dérouleront à l'Espace Henry de MESSEY.

Les dates : en soirée, vendredi 30 juin, samedi 1^{er} juillet, vendredi 7 juillet, samedi 8 juillet et dimanche 2 juillet le midi.

Les réservations débuteront au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Des projets culturels sont en cours d'étude : arts plastiques, musique...

Tous les membres et acteurs de l'association vous souhaitent une belle année 2023



Les Amis du Patrimoine



Pour l'AAPJY, Association des Amis du Patrimoine de La Jaille-Yvon, les projets ont été possibles cette année !

La **restauration de l'oratoire Saint Loup** à La Jaille-Yvon a pu être réalisée, puisque la réfection des enduits de la voute, des murs et des niches était finie avant l'été et que l'autel et les statues ont été restaurés et mis en place en septembre. Par contre, la restauration de l'intérieur de la chapelle du cimetière n'a pas pu être menée à bien. Elle est donc repoussée au courant de l'année 2023.

Le **premier vide-grenier** sur le parking de la Fleur de Lys a vu le jour en septembre 2022 à l'occasion des **Journées du Patrimoine**. De l'avis des participants, l'expérience est à reconduire (à la date du samedi des Journées Nationales du Patrimoine) même si la préparation et la communication sont à améliorer. Comme dit l'année dernière : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour la mise en place d'un tel évènement ! Nous aurons l'occasion d'en débattre au cours de la prochaine Assemblée Générale !

Merci à tous les adhérents de l'AAPJY, à ceux qui ont fait des dons et à tous ceux qui ont répondu « Présent » pour permettre les activités et les projets réalisés. Et d'avance MERCI à ceux qui souhaitent nous rejoindre pour une année 2023 que nous vous

souhaitons excellente !

Pour l'AAPJY, Laurent RENOUL

Nota Bene : L'association trouve ses ressources par les cotisations de ses membres, des dons et la mise en dépôt-vente d'objet à la brocante de la Fleur de Lys. L'association est **reconnue d'utilité publique** et les dons peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale.



Projet d'apprentissage et d'échange musical

Sujet

Apprentissage et perfectionnement d'un instrument de musique, notamment grâce au solfège (si pour certains le solfège n'est pas possible, pas d'inquiétude, il existe des méthodes qui permettent de jouer sans connaître les notes). Conseils et accompagnement transmis bénévolement.

Pour qui

Pour des adultes et adolescents, débutants, musiciens amateurs qui ont arrêté, musiciens confirmés avec un besoin de transmettre, et pour tous ceux qui y ont pensé mais qui n'ont pas trouvé de structure ou qui n'ont pas osé franchir le pas.

Qui suis-je pour proposer ce projet ?

Pascal DUCHEMIN, j'ai 61 ans, à la retraite depuis le 1^{er} janvier 2022. Je possède une guitare depuis mes 15 ans, mais comme beaucoup, je n'ai pas pris de cours, et donc je ne suis pas un virtuose.

Grâce aux tablatures trouvées dans le commerce, j'ai pu jouer quelques morceaux. J'ai appris les bases du solfège vers mes 50 ans, ce qui m'a permis d'élargir le nombre de partitions, de prendre du plaisir à déchiffrer, de les transformer en tablature pour guitare ou basse, mais pas seulement, pour écouter, via un logiciel, le morceau qui peut permettre à un musicien qui joue à l'oreille et ne sait pas lire le solfège, de l'apprendre.

Mon but

Faire découvrir, réconcilier les musiciens déçus pour diverses raisons.

Je compte sur le savoir de chacun, pour partager, transmettre, progresser afin d'élargir les connaissances. J'ai des notions mais ne suis pas professeur.

Jouer à plusieurs, avec des personnes qui ont envie d'avancer, quel que soit leur niveau.

Prendre du plaisir, de l'autonomie, partager des bons moments tout en responsabilisant les uns les autres.

Pourquoi un tel projet

Je trouve qu'une partition, c'est comme une langue étrangère, une fois apprivoisée, elle devient belle et agréable, on peut l'appliquer sur un instrument, faire passer des émotions pour soi, sa famille, les amis... et j'en passe.

C'est magique: à partir de petits signes sur des lignes, cela produit des sons harmonieux qui apportent détente, joie, apaisement.

Le fait de décrypter une partition avec tout ce que ça implique – les notes, le rythme, la ponctuation, les variations, la tonalité, le tempo, la possibilité de traduire en tablature – met le cerveau en ébullition, demande une bonne concentration, sans oublier la dextérité des mains ou la colonne d'air selon les instruments.

Le morceau de musique étudié parle la même langue à tous ceux qui ont appris à le lire.

La possibilité et le nombre de partitions à découvrir est quasiment infini avec celles du domaine public, celles achetées, les créations pour les plus inventifs.

J'ai vraiment envie de partager avec d'autres personnes cette communion pour la musique. Ce projet sera hébergé par l'association « **Au fil de l'eau** ».

Vous êtes intéressés par ce projet, même si vous ne savez pas encore si vous vous y engagerez, merci de compléter ce coupon réponse et de me le transmettre soit par la mairie, soit par mail : pmin61@yahoo.com

Un temps de présentation vous sera proposé.

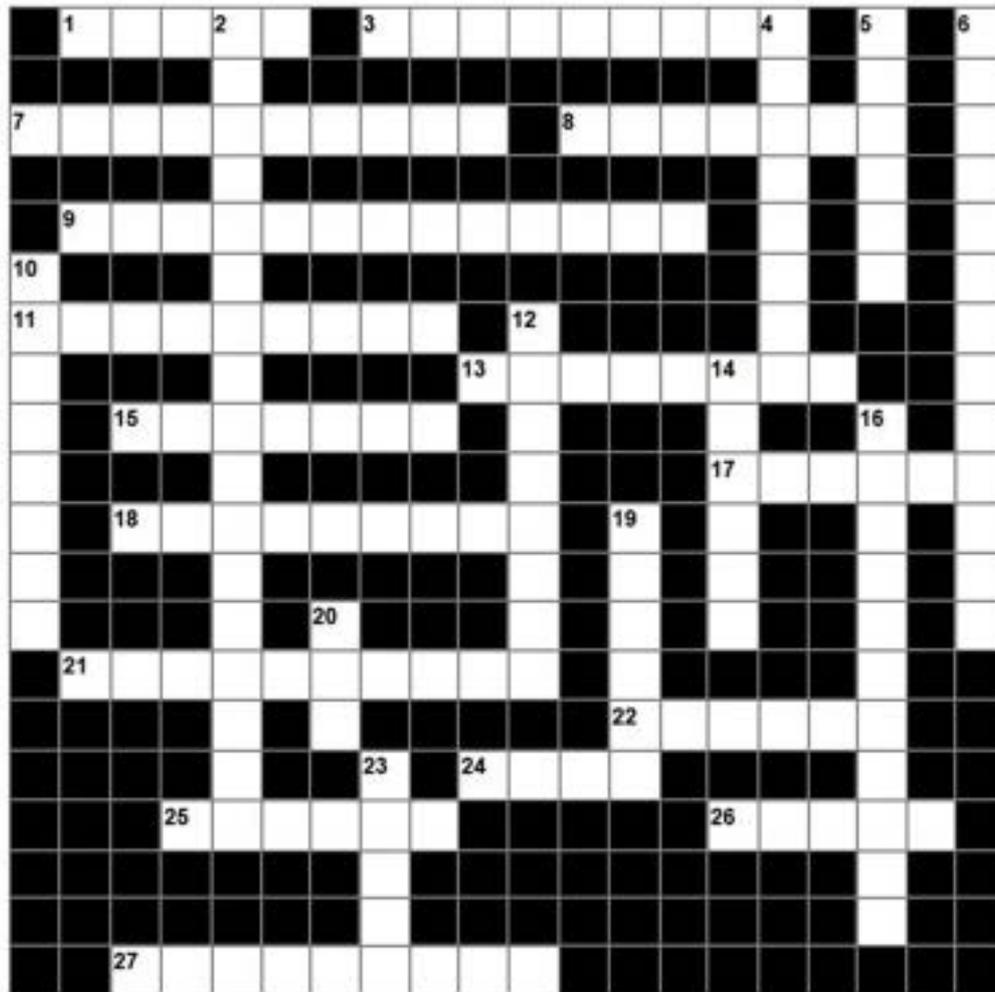
.....

Nom : Prénom :

Instrument de prédilection :

Coordonnées mail et/ou tel :

Pascal DUCHEMIN



Définitions horizontales :

1. Parce qu'en restauration, les coups de marteau y ont retenti de nouveau !
3. Champs Elysées de la Jaille
7. Elle pousse sur les blasons
8. Ses bords font le charme de la commune
9. On y roule en bronzant sans être halé
11. Version moderne du terrain des sports
13. Y pousse ce que nous avons de plus précieux
15. Au chateau, mais pas bourré !
17. Le cresson y remplace les draps
18. A la rue mais je suis bien lotie
21. Dans ce hameau, pas de bateau mais on peut giter !
22. Passage à niveau
24. Point commun entre le Port et l'Union
25. Il y a le petit et le grand
26. On y fait société
27. Les jardins y sont à la française

Définitions verticales :

2. Une association très connectée car toujours en ligne mais sans article
4. Où il est question de point de vue.
5. Nous y appartenons mais nous n'y gagnons que rarement
6. Les chevaux le préfèrent au petit
10. Entre Charmille et Saint Loup
12. Elle brasse de l'air et nous prend de haut
14. La haute y croise la basse
16. Tourne rond mais pas droit
19. L'impasse y mène
20. A la base, c'est des loisirs
23. Sans (trop) se faire prier, ses chapelets vous sauvent parfois.

Définitions horizontales
 1. FORGE - 3. SAINTLOUP - 7. FLEURDELYS - 8. MAYENNE - 9. VELOFRANCETTE
 11. CITTSTADE - 13. ROCENVAL - 15. PLESSIS - 17. LAVOIR - 18. CHARMILLE
 21. HERISSIERE - 22. ECLUSE - 24. COUR - 25. VENTON - 26. UNION - 27. LONCHERAY

Définitions verticales
 2. GARDONDSDELJAILLE - 4. PANORAMA - 5. TIERCE - 6. GRANDCOUDREAU
 10. ECHAUDEE - 12. FOIENNE - 14. VALLEE - 16. BOULEDEFORT - 19. ROCHER
 20. ASN - 23. POMPE

Janvier

8 janvier Mairie : Cérémonie des Vœux
22 janvier Comité des Fêtes : Assemblée générale
29 janvier Gardons de La Jaille : Assemblée générale

Février

7 février Relais petite enfance : Matinées rencontres
11 février Amicale : Assemblée générale et repas

Mars

5 mars Société de l'Union : Assemblée générale
10 mars CCVHA-Bibliothèques : spectacle Le Silence des Oiseaux
18-19 mars Peuple Noir & Blanc : Les Vidéos de La Jaille

Avril

1^{er} avril APE : Chasse aux œufs
2 avril Anjou Sport Nature : Raid Haut-Anjou

Juin

30 juin Au Fil de l'Eau : Soirées cabaret

Juillet

1^{er} juillet APE : Fête de l'Ecole
1^{er} et 2 juillet Au Fil de l'Eau : Soirées cabaret
7 et 8 juillet Au Fil de l'Eau : Soirées cabaret
30 juillet Amicale : Repas champêtre

Septembre

Courant septembre Associations : Journée Conviviale
17 septembre Comité des Fêtes : Journée Vintage

Novembre

19 novembre Amicale : Loto
25-26 novembre APE : Marché de Noël

Décembre

Début décembre Comité des Fêtes : Installation des illuminations



► **Mairie de La Jaille-Yvon**
27, rue Saint Loup
49220 La Jaille-Yvon
Tél. 02 41 95 12 58

► **mairie@lajailleyvon.fr**

Directrice de la publication : Ghislaine BOURGEOIS

Editeur : Mairie de La Jaille-Yvon

Imprimeur : SEDI EQUIPEMENT 30 700 Uzes
Tél. 0892 693 011

Crédits photos : Baptiste AUGUIÉ, Ghislaine BOURGEOIS, Sylvie JOURDAN, Gwenhaël PHENIX